

Compte-rendu de la réunion du bureau de l'AS SPORTING GOLF

Jeudi 13 avril 2023

-

-

Présents :

- Jean Damien BUREAU
- Jean Michel GRILLERE
- Christel LOZET
- Chantal METREAU
- Richard PETIT
- Gilles RATIARSON
- Paul ROBINET
- Christophe TRIBONDEAU
- Marc VALERY

1 – Compte rendu de L'Assemblée Générale

Intervention du Président :

- 60 membres présents pour 325 membres inscrits

(À ce jour 285 membres pour 2023)

- Nous avons remarqué une animosité de certains membres souhaitant remettre en cause les relations SA et AS, et accusant le bureau d'une certaine responsabilité concernant la hausse et la segmentation des tarifs abonnement-place de chariot-casier.

- De même, ils ont souligné les rapports proches entre la Société d'exploitation et l'Association Sportive, mais aussi quelques erreurs rapportées au compte de résultats 2022.

- Les membres réfractaires à la gestion de l'AS pensent qu'une mauvaise communication au sujet de la location des GPS leur a été faite

Le bureau tient à répondre aux points suivants :

- La SA est une société de gestion totalement indépendante, qui gère son activité afin d'offrir à chaque membre de l'AS mais aussi à ses abonnés, les meilleurs services autour de la pratique du golf à Saint Jean de Monts.

- En aucun cas, l'AS ne s'immiscera dans la gestion de la Société d'exploitation, mais comme à son habitude, lui rapportera les questions et problèmes que ses membres rencontrent. Nous vous rappelons que l'AS ne gère que les questions liées à l'organisation sportive, l'organisation de l'École de golf et l'animation.

- Concernant la gestion des GPS, il n'y aucune raison de considérer cet outil comme un outil de « flicage » comme nous avons pu l'entendre. L'utilisation de ces balises permet de ventiler et d'aérer les parties, autant amicales, que les compétitions fédérales, régionales, mais aussi celles organisées par l'AS.

- A ce titre, les interventions pour fluidifier le jeu sont être plus rapides, comme le souligne Jean Damien BUREAU.

- Pour mémoire, l'AS participe à la location des GPS.

- Le financement par le mécénat est, par principe, l'un des seuls moyens pour fidéliser un partenaire et c'est, ce que l'AS a mis en œuvre. La SA Golf et Tourisme et la SA Century 21 ont fait respectivement fait un don de 3 000 € et 1 700 €. L'AS a participé à hauteur de 872€, soit 72,66 € par mois pour utiliser un outil que beaucoup de club souhaiterai avoir. Cet outil est aussi utile à la SA qu'à l'AS lors des compétitions.

Conclusion :

- Il existe certainement un manque de communication, le bureau ayant souffert du manque de bénévoles sur les postes de secrétaire et trésorier par suite des années difficiles liées au COVID 19. Nous reconnaissons certes nos erreurs, cependant l'attitude délétère de certains ne nous aidera en aucun cas à pérenniser l'action du bureau qui a été porteuse de résultats.

- Les informations seront régulières, et le bureau s'engage à être la vraie courroie de transmission auprès des membres.

- Le compte de résultat a été rectifié et validé. Il est à rappeler que le compte épargne dit « livret bleu » permet de solutionner les problèmes de trésorerie quand ils sont de nature à générer des frais. Ce qui a été le cas lors du changement de logiciel de gestion de la FFG, donc du règlement des licences engendrant une période débitrice.

- L'arrivée d'un nouveau trésorier : Bruno PASQUET, nous permettra très certainement d'éviter ce genre de soucis.
- Le compte-rendu sera envoyé à tous les membres avec celui de l'AG 2023.

Quelques informations :

- Le bureau se réunira en la présence de M. Gilles PARIS propriétaire, pour échanger plus régulièrement des problèmes rencontrés.
- Nous rappelons que les cotisations des membres sont très importantes au regard du prix minime de l'adhésion, et que nous sommes très reconnaissants du renouvellement des membres pour l'année 2023. Cependant, nous constatons une baisse du nombre de membres (285), en espérant qu'elle n'est pas due à la segmentation des tarifs en vigueur.

Les Commissions

-

1. Ecole de Golf :

- Marc VALERY
- Christophe TRIBONDEAU
- Gilles RATIARSON

-

Cette commission travaille avec Sébastien, Anthony et Brice (S.A), une réunion sera organisée prochainement pour définir les rôles de chacun, Jean Luc GENEREAU y sera régulièrement convié.

2. Animation, compétitions organisées par l'AS :

-

- Chantal METREAU
- Paul ROBINET
- Gilles RATIARSON

Cette commission animera avec Jean Damien BUREAU, l'ensemble des compétitions prévues au calendrier présenté à l'AG ainsi que la remise des prix.

3. Commission sportive

- Richard PETIT
- Paul ROBINET
- Franck BUTON (en fonction de ces disponibilités)
-

Cette commission, sous la responsabilité de Richard PETIT, organisera, avec les capitaines désignés, l'ensemble des rencontres par équipe toutes catégories, présentées par Richard au bureau.

4. SGPDL

- Christel LOZET

Christel, comme annoncé à l'AG, reprendra le poste de Marcel DUPIN dans le cadre de son animation. Elle sera chargée de présenter le bilan de l'année 2023, des compétitions jouées et à jouer.

5. TRESORIER

- Bruno PASQUET

Bruno sera chargé de la trésorerie de l'AS, et des comptes. Ils seront en fin de saison validés par deux bénévoles.

Chaque réunion de commission fera l'objet d'un compte-rendu. Les réunions du bureau ont été fixées les lundi soir de chaque mois (semaine paire). Le compte-rendu de ces réunions sera publié sur le site de l'AS, à sa place réservée sur le site du Golf de Saint Jean de Monts.